Politique à Gauche

n°36 juillet 2011

GUE/NGL
Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique
European United Left/Nordic Green Left
Groupe Parlementaire • Parliamentary Group
PARLEMENT EUROPEEN • EUROPEAN PARLIAMENT

LA LETTRE D'INFORMATION DU DÉPUTÉ EUROPÉEN JEAN-LUC MÉLENCHON

Place aux peuples !

L'année qui vient de s'écouler a marqué un tournant décisif dans la dérive autoritaire de l'Union européenne. Pas un domaine n'a échappé à la logique implacable d'un l'euro libéralisme qui veut graver ses fondamentaux dans le marbre. A part peut-être celui de l'environnement où l'UE se démarque beaucoup par son inconséquence et peu par ses engagements contraignants.

C'est le 28 Octobre 2010 que l'Union européenne a acté la mise en place du Semestre européen. Ce mécanisme donne tout pouvoir à la Commission et au Conseil européens pour adapter les budgets des Etats membres aux exigences du pacte de stabilité et de croissance avant même que les parlements nationaux les votent. Dès le 12 Janvier 2011, et sans qu'aucun peuple européen n'ait pu se prononcer sur le sujet, ce "semestre" commençait. Mais la mainmise de la Commission européenne sur les politiques nationales restait incomplète. Certains domaines, comme les salaires ou la fiscalité, compétences nationales, en étaient exclues. Très vite, le 25 Mars 2011, les chefs d'Etats des dix-sept pays de la zone euro et de six autres Etats membres adoptaient le Pacte euro plus. Il intègre les domaines relevant de la compétence nationale dans le mécanisme du Semestre européen et crée une nouvelle obligation pour les Etats signataires: ceux-ci doivent s'aligner sur la politique du plus ambitieux d'entre eux en matière de rigueur budgétaire. Pour terminer de ficeler carcan eurocratique, l'UE organise ces mois-ci un système de sanctions quasi automatiques des Etats trop lents ou réfractaires à l'application de ses diktats. En Septembre prochain, le Parlement européen terminera de les valider après les avoir avalisés en Juin dernier. Restait à inscrire la règle dogmatique du pacte de stabilité et de croissance dans le marbre des constitutions nationales. L'imposition de cette soi-disant "règle d'or", sans consultation populaire, est annoncée tour à tour par chacun des gouvernements européens.

Face à un tel dispositif, il est temps de rendre la parole aux peuples. Partout en Europe l'indignation monte. Inspirés des révolutions arabes, des mouvements de révolte citoyenne s'organisent. Les appels au référendum contre l'institutionnalisation de l'autoritarisme de l'Union européenne actuelle sont lancés. L'heure est au combat. En prenant mes responsabilités tant au plan national qu'au plan européen, je veux être de ceux qui le mèneront.

Jean-Luc Mélenchon

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

JE LUTTE CONTRE LE CARCAN ÉCONOMIQUE AUTORITAIRE QUE L'UE MET EN PLACE

JUIN 2010 : Le Parlement donne un avis favorable sur le Semestre européen

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«La crise actuelle est la conséquence directe des politiques libérales prônées par l'Union européenne. Le Pacte de Stabilité et de Croissance est directement responsable des souffrances actuelles des peuples de la zone euro. Vouloir l'appliquer avec plus de rigueur est une aberration. Réclamer plus de pouvoirs en matière pour la Commission en est une autre. Ce sont les peuples qui produisent les richesses l'eurocratie régnante partage. Il est grand temps que les peuples se réapproprient le pouvoir en Europe car ce n'est pas la Commission Barroso ni les groupes PPE, SD, ALDE et Verts signataires de cette résolution qui construiront l'Europe des solidarités dont nous avons besoin.»

JUIN 2011 : Le Parlement adopte un système de sanction semi-automatique pour les Etats membres

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«La Commission pourra désormais distribuer bons et mauvais points à sa guise. Elle mettra elle-même en place les indicateurs qui lui permettront de noter les États. Et gare aux sanctions pour ceux qui n'obéiraient pas aux "recommandations" qu'elle lui imposera. La Commission pourra les mettre en œuvre de façon semi-automatique grâce à la loi de la majorité qualifiée inversée. Même pour lever les sanctions c'est la Commission qui décide. Ce système organise le règne autoritaire du libéralisme et impose une souveraineté limitée des États membres. Je m'engage à tout faire pour abolir ce système. Je vote contre.»

☛ **Le point de départ de ce carcan, c'est le fameux Pacte de Stabilité et de Croissance.** Mis en place en 1997, il impose aux États de la zone euro de tenir leurs budgets proches de l'équilibre (déficit public maximum permis : 3% du PIB/ dette publique maximum permise : 60% du PIB). Au prétexte de la crise, un sombre groupe de travail est mis en place. Dirigé par le président de l'UE, Monsieur Von Rompuy, il propose de renforcer le pacte en mettant en place un système de contrôle complet des budgets et des politiques économiques des États membres. **Ça s'appelle le «Semestre européen».** Des sanctions semi-automatiques (le Conseil doit décider de procéder à un vote et voter contre à la majorité qualifiée pour que la sanction ne soit pas appliquée) sont prévues en cas de non-respect des règles. **J'ai dénoncé tout cela dès juin 2010.** En octobre 2010, les chefs d'États acceptaient le principe. Et dès le 12 janvier 2011, le «Semestre européen» commençait. Le détail des sanctions, lui, est passé devant le Parlement européen en Juin 2011.

Comment marche le Semestre européen ?

- **En janvier** la Commission rend son "examen annuel de la croissance" et fixe les priorités économiques de l'UE
- **En mars,** le Conseil européen se prononce sur les priorités fixées par la Commission
- **En avril,** prenant compte des priorités fixées, les États membres présentent leurs projets de budget à la Commission
- **En juin juillet,** la Commission européenne et le Conseil européen transmettent leur avis aux États membres lesquels sont sommés d'ajuster leurs budgets nationaux de l'année suivante en fonction du dit avis. En cas de non-respect, des sanctions sont prévues.

☛ **Cette mécanique adoptée dans un silence médiatique assourdissant, la Commission et le Conseil ont pu la renforcer avec le Pacte euro plus**. Proposé par Sarkozy et Merkel début février 2011, il est adopté dès le mois de mars par les États de la zone euro et 6 autres États volontaires. L'idée ? Mettre sous tutelle tout ce qui relève encore de la compétence nationale, notamment les politiques salariales et la gestion des services publics. Il entérine en outre l'alignement des États du Pacte sur les politiques les plus concurrentielles mises en œuvre. **J'ai dénoncé l'adoption de ce pacte en mars 2011, le plan proposé pour la France par le gouvernement Sarkozy en Avril et les injonctions de la Commission en Juin.**

☛ **En cas de crise de la dette, un «mécanisme européen de stabilité» a été concocté conjointement par la Commission, la BCE et le FMI.** C'est un mécanisme européen de mise en place des plans du FMI. Les aides financières octroyées au titre de ce mécanisme sont conditionnées à l'application de plans d'austérité draconiens, en tous points semblables à ceux imposés à l'Amérique latine des années 90. Il a été inventé en mai 2010 à la faveur de la crise grecque et approuvé dans ses grandes lignes par le Parlement européen en mars 2011. L'UE l'institutionnaliser en l'inscrivant dans le traité de Lisbonne via un amendement. Le FMI deviendrait pour ainsi dire, une institution européenne et les

7 JUIN 2011 : La Commission européenne rend ses conclusions pour la France

➜ EXTRAIT DE MON BLOG :

«La Commission européenne veut que la France approfondisse la "réforme" du système des retraites de 2010. Ça commence fort ! Le prétexte? Ce système "deviendra vraisemblablement déficitaire". Cela signifie que personne à la Commission ne sait que la dernière réforme a sauvé le système ? Donc, personne ne croit Sarkozy ? Dans cette enceinte non plus ? Elle veut aussi que la France modifie sa législation sur la protection de l'emploi qui "reste trop stricte". Chère «Europe qui nous protège »! Mieux vaut bien connaître ce qui est demandé pour comprendre l'ampleur de ce qui est demandé. La commission dénonce en effet les dispositifs d'indemnisation et de limitation des licenciements, notamment les licenciements des employés en CDI et les "lourdes obligations de reclassement qui s'appliquent aux licenciements collectifs de masse". On peine à le croire, mais c'est bien le texte d'injonctions qui a été adressé à notre pays.

***Le système fiscal de la France** est aussi jugé peu efficace. Nous aussi on le pense. Mais pour des raisons diamétralement inverse. La Commission demande donc la baisse des impôts et, quelle surprise, des charges sociales. Elle demande, l'augmentation des taxes sur la consommation, c'est-à-dire de la TVA. Elle pousse l'inquisition jusqu'à demander une liste précise des exonérations fiscales que le gouvernement compte supprimer. C'est une demande à vocation d'intimidation. Car, bien sûr, cette liste est déjà disponible dans les documents budgétaires publics de la France. Pour finir et ce n'est pas le moins pour tout le monde, la France devra "prendre des mesures supplémentaires pour supprimer les restrictions injustifiées dans les secteurs et professions réglementés, notamment dans le secteur des services et du commerce de détail". Un petit tour au Conseil européen dans deux semaines et le tour sera joué. Pas une seule fois le peuple n'aura été consulté. Telle est la dérive autoritaire de l'Union européenne dorénavant profondément engagée.»*

plans qu'il impose aux Grecs un horizon pour tous les peuples européens. Pour être sûre d'y parvenir, l'UE demande une approbation de l'amendement aux États membres. Pas une ratification. La ratification ouvre trop clairement la porte à un possible référendum sur l'amendement en question. **Je me suis formellement opposé à ce mécanisme dès la première heure et demanderai, avec les élus du Front de Gauche, un référendum sur le sujet.**

☛ **La lutte dans un hémicycle sans poids législatif réel ne sert à rien si elle ne trouve pas de relais dans la société. Je suis donc avec les miens dans toutes les manifestations de solidarité avec les Grecs, dont on ne compte plus le nombre de grèves générales, avec les Irlandais, avec les Portugais.**

23 MARS 2011 : Vote au Parlement européen sur l'amendement du Traité de Lisbonne portant inscription du «Mécanisme».

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :

«Ce rapport avalise l'institutionnalisation de la mainmise de la Commission européenne, de la BCE et du FMI sur les budgets et les réformes politiques des États membres de la zone euro. Il ne dit pas un mot des injustices sociales que subiront les citoyens pour bénéficier de l'assistance financière que le mécanisme européen de stabilité mettra en œuvre. Rien non plus sur les causes de la crise qui pousse les États à accepter de faire saigner leurs peuples pour rassurer les marchés financiers. Pire, il cautionne la forfaiture qui consiste à utiliser la procédure de révision simplifiée du traité de Lisbonne pour tenter d'échapper à un éventuel référendum! Seul mon groupe se démarque en exigeant des référendums dans tous les États membres. Votre oligarchie européenne craint la démocratie. Elle a raison: les peuples européens à l'instar du maghrébin veulent lui dire: dégage!»

JE RÉSISTE AUX POLITIQUES DE PRÉCARISATION DE L'EMPLOI ET DES RETRAITES EN EUROPE

FÉVRIER 2011 : Le Parlement vote pour les rapports de Madame Berès qui avalisent les propositions de la Commission, socialistes et verts en tête.

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«Ces rapports valident les orientations néfastes de la Commission et le Conseil en matière d'emploi. Ils avalisent de fait l'autoritarisme de l'UE en matière de relèvement de hausse de la retraite, de flexibilisation du marché du travail et de coupes budgétaires et salariales. La rapporteure valide aussi. Elle est pourtant membre d'un parti qui se dit nomme socialiste. Je vote contre.»

☛ **Les politiques de l'emploi et des retraites sont indissociables de la gouvernance économique mise en œuvre par l'UE.** Le «Semestre européen» a son pendant, institué par le Traité de Lisbonne. Suivant l'article 148 du TFUE, la Commission européenne indique annuellement les priorités à suivre en matière d'emploi. ***Les «lignes directrices pour l'emploi»*** sont à ce point liées au Semestre européen que la Commission les a inscrites dans son *« examen annuel de croissance »* le 12 janvier dernier. On y trouvait notamment la réduction des charges sociales pour les employeurs, la flexibilisation des salaires et de l'embauche, la flexibilisation du temps de travail et l'augmentation de l'âge de la retraite. Rien que ça !

☛ **Les retraites sont une cible privilégiée. Figurez-vous que procéder à la casse des retraites voulue par l'UE permet même d'échapper aux sanctions du Semestre européen !** Incroyable mais vrai. La Commission européenne a prévu un mécanisme selon lequel un Etat qui «réforme» son système de retraites pour passer à la retraite par capitalisation, aura droit à cinq ans de répit budgétaire. Inciter à tout prix les États à vendre nos vies aux profiteurs, telle est l'idée. Validée par la majorité du Parlement européen, bien entendu !

☛ **Il faut dire que la précarisation de l'emploi et la casse des retraites est au cœur de la stratégie Europe 2020** que le Front de Gauche dénonce depuis sa

MESSAGE QUE NOUS A ENVOYÉ PENDANT LA BATAILLE DES RETRAITES MON CAMARADE ET DÉPUTÉ EUROPÉEN WILLY MEYER, RESPONSABLE INTERNATIONAL D'IZQUIERDA UNIDA :

«Au nom d'Izquierda Unida, je veux vous exprimer notre solidarité avec toutes les mobilisations qui se sont déroulées et qui se déroulent actuellement contre les politiques néo-libérales et donc anti-sociales du Président Sarkozy.
Depuis Izquierda Unida, en Espagne, nous croyons que l'exemple de la mobilisation citoyenne en Grèce, au Portugal, en Italie, en France et en Espagne peut contribuer à changer la politique actuelle du «consensus de Bruxelles», celle de sociaux-démocrates, de conservateurs et libéraux, tous responsables de la crise en décidant de déréguler le marché, en décidant des politiques de privatisations et de la casse des droits acquis après des années de lutte menée par la classe travailleuse.
Je vous envoie un salut fraternel des camarades d'Izquierda Unida».

JUIN 2011 : Le Parlement vote pour une exemption de sanction uniquement en cas de « réforme » des retraites et des sanctions accélérées si les normes que la Commission fixe ne sont pas respectées.

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«Ce texte propose la généralisation du vote à la majorité inversé pour la mise à l'amende des États dont les politiques ne seraient pas conformes aux normes eurolibérales. Pire: il demande à la Commission de mettre en place une procédure accélérée de sanction si cette non-conformité est délibérée. Une seule exemption. Elle concerne les États qui réforment leur système de retraites voulue par la Commission. Ainsi est institué un fédéralisme autoritaire. Je m'engage à ne jamais accepter de voir mon pays payer quelque amende que ce soit à qui que ce soit.»

création. Présentée en mars 2010 par la Commission européenne, c'est la digne héritière de la stratégie de Lisbonne. Atteindre 75% de taux d'emploi peu importe comment et en travaillant jusqu'à 64 ans minimum, voilà le programme ! Cette stratégie est validée par la droite, les socialistes et les verts.

☛ **Face à ça, la meilleure stratégie est la lutte.** Un député européen ne peut rien changer en matière d'emploi. Tout juste peut-il amender ou approuver les propositions de la Commission. Aucun droit d'initiative législative ne lui est conféré, là non plus. Mon rôle est de défendre l'intérêt général des citoyens français et européens. **J'ai donc préféré être dans les rues plutôt que sur mon banc de parlementaire pendant le mouvement massif des retraites en France en septembre et octobre 2010**. Les objecteurs de présence diront ce qu'ils veulent. Ma place était dans cette lutte que le monde et particulièrement les peuples européens ont suivi de très près et qui leur a donné envie de continuer à se battre.

JE COMBATS L'IMPÉRIALISME OBLIGATOIRE DE MADAME ASHTON

JUILLET 2010 : Le Parlement vote pour la proposition de Madame Ashton sur l'organisation de son « Service européen d'action extérieure ».
Seul amendement notable adopté : l'équilibrage géographique des nominations au sein du service

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«La proposition faite par Madame Ashton est inacceptable; Elle suppose une uniformisation de la diplomatie européenne sous sa coupole et celle de la commission et la négation des pouvoirs des États en la matière. Ce rapport a le faible mérite de demander que tous les États membres soient représentés parmi le personnel diplomatique européen aux ordres de Madame Ashton et de la Commission. Voilà à quoi on en est réduit dans cette Europe! Quémander le droit de se taire mais équitablement! Je vote contre ce texte.»

☛ **Ces 12 mois ont été ceux de la communautarisation des affaires étrangères en Europe.** Dès Juillet 2010, une proposition de Madame Ashton arrivait sur nos tables de députés. Accentuant l'esprit du Titre V du Traité de Lisbonne, qui tend à faire parler les États membres d'une seule voix et qui met en place le service diplomatique européen à cette fin, elle proposait une véritable tentative de bâillonnement des services nationaux. Aucune obligation de représentation équilibrée de tous les États membres n'y était prévue dans son service. Les chefs de délégations de ce service s'y voyaient attribuer la capacité de passer, au nom de l'UE, des accords avec le pays où ils exercent sans avoir à en référer à personne d'autre que Madame Ashton. Tous les pouvoirs de nomination étaient conférés à cette dernière.
Pire : les procédures de recrutement avaient déjà commencé sans l'aval de quiconque. Ce service est en cours de mise en place. J'y suis formellement opposé.

FÉVRIER 2011. QUESTION DE JEAN-LUC MÉLENCHON À LA COMMISSION ET PLUS DIRECTEMENT À MADAME ASHTON :

«Depuis 2007, la Commission européenne négocie un accord-cadre avec les autorités libyennes. Celui-ci vise à intégrer la Libye à la grande zone de libre-échange euroméditerranéenne qu'elle construit depuis 1995. Il doit aussi valoriser les "intérêts communs" de l'Union européenne et de la Lybie. Les dits intérêts sont, comme toujours, des intérêts énergétiques, commerciaux et de gestion des flux migratoires. En attestent la mise en place d'un programme de coopération dans le domaine de l'immigration entre l'UE et la Libye en octobre 2010 et les déclarations des commissaires Füle et Malmlström à cette occasion.
Il est évident qu'en ces circonstances les appels au respect des droits fondamentaux lancés par Madame Ashton face à la répression sanglante de la révolution citoyenne libyenne n'ont aucun crédit.
-Comment la Commission pense-t-elle justifier l'évident deux poids deux mesures dont elle fait preuve en négociant avec des dictatures pour peu qu'elles soient ouvertes au libre-échange et qu'elles "retiennent" les migrants que l'UE actuelle juge indésirables? (…)

Madame Ashton ne répond pas à la question posée

«(…)Ces négociations avaient débuté en 2008, à l'époque où l'Union européenne avait mis en œuvre une politique visant à renouer les relations avec la Libye après la levée des sanctions internationales et la libération du personnel médical bulgare. L'objectif avait toujours consisté à définir les relations entre l'UE et la Libye en conformité avec les principes fondamentaux qui sous-tendent la politique étrangère de l'Union européenne.
Les événements qui se déroulent chez nos voisins au Sud sont historiques. L'UE soutient ardemment l'aspiration des peuples de son voisinage méridional à une transformation démocratique. À cet égard, la Commission attire l'attention des Honorables Parlementaires sur la communication conjointe de la Commission et la haute représentante du 8 mars 2011, intitulée «Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée»
La réponse de l'UE aux changements qui se produisent dans la région doit être ambitieuse. L'UE se tiendra prête à renforcer son soutien aux pays disposés à collaborer à un programme commun, mais également à reconsidérer son aide aux pays qui s'écartent de cette voie.»

Remarque:
«Madame Ashton (…) préfère se cacher derrière le climat international favorable qui régnait à l'époque. Il faut dire que beaucoup de gouvernements, notamment ceux de messieurs Sarkozy et Berlusconi, s'étaient précipités pour faire affaire. Il faut dire aussi que Kadhafi avaient accepté de retenir (dans des camps) les migrant-e-s en route pour l'Europe. Mieux : la Libye s'était engagée sur la voie de la libéralisation économique. Des gages suffisamment important pour qu'on oublie qu'il n'y a pas ne serait-ce qu'une Constitution en Libye et que le clan Kadhafi y fait régner la terreur depuis des décennies!
Quand à la dernière phrase de la réponse de Madame Ashton (l'UE se tiendra prête à renforcer son soutien aux pays disposés à collaborer à un programme commun, mais également à reconsidérer son aide aux pays qui s'écartent de cette voie") c'est une vraie menace pour le peuple libyen. Ce que Kadhafi avait accepté, ils devront se l'avaler tous comme les autres peuples si l'on en croit cette réponse. Ce mépris des peuples est malheureusement devenu la marque de fabrique de l'UE.»

AVRIL 2011 : Le Parlement européen fait ses recommandations à Madame Ashton sur la politique de voisinage avec les pays de l'Est.

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«La nouvelle politique européenne de voisinage qui nous est promise n'est rien d'autre que la répétition du même, quelques lueurs de lucidité démocratique en plus. Pour le versant oriental, tout est là : zones de libre-échange, soutien au projet Nabucco et au projet AGRI, externalisation de la "gestion des flux migratoires". Rien ne change.
Je vote contre.
L'UE n'est ni un Etat ni une démocratie. Mais elle se comporte déjà comme une puissance impérialiste.»

☛ **Ce service sera chargé de mettre en place les politiques dictées par Madame Ashton.** Le mois qu'on puisse en dire, à en juger depuis sa nomination comme Haute représentante en Novembre 2009, c'est que son action se caractérise par un impérialisme forcené et un insoutenable deux poids deux mesures en matière de droits de l'homme.
Prenons par exemple la négociation d'un accord de libre-échange avec la Libye de Kadhafi avant le début de la révolte populaire libyenne. J'ai questionné Madame Ashton sur le sujet. Elle fait comme si de rien n'était. Les cas de ce genre sont multiples. Madame Ashton ne voit pas non plus d'inconvénient à ce qu'on négocie avec le Honduras du putschiste Porfirio Lobo.

☛ **La politique de Madame Ashton est d'abord guidée par les intérêts énergétiques.** La comparaison des cartes de la politique européenne dite «de voisinage» et des ressources en gaz et en pétrole dans la région est confondante. Rappelons au passage que la politique de voisinage est basée sur l'application effective de la libre concurrence et sur une collaboration renforcée en matière de gestion des flux migratoires. Gaz, pétrole, libre échange, gestion de la «pression migratoire». Voilà les composantes essentielles de la politique étrangère de l'UE d'aujourd'hui. Celle que met en œuvre Madame Ashton. Seul manque l'OTAN, cerbère des pipelines européen et étatsuniens. Vous le trouverez partout où l'UE a des intérêts énergétiques. Pour s'en assurer, Madame Ashton met en œuvre le Traité de Lisbonne et otanise la politique de défense de l'UE.
En avril 2011, suite aux révolutions arabes, Madame Ashton a fait mine de réformer la politique européenne de voisinage à l'Est comme au Sud. À part la crainte d'une «pression migratoire» accentuée, rien de nouveau à l'horizon. L'UE prône la politique du même sans égard pour les démocraties naissantes.

☛ **Je veux redire ici mon soutien aux révolutions arabes** et saluer le courage des femmes et des hommes qui se battent pour la démocratie sur l'autre rive de la Méditerranée. Ces révolutions sont une inspiration pour nous. Il faut révolutionner cette Europe impérialiste et antidémocratique que des personnalités non-élues comme Madame Ashton ou Monsieur Barroso nous construisent avec la complicité des gouvernements de l'UE.

JE BATAILLE CONTRE L'INCONSÉQUENCE ÉCOLOGIQUE ET SANITAIRE DE L'UE

DÉCEMBRE 2010 : Le Parlement vote pour un rapport centré sur l'efficacité énergétique. C'est un exemple type d'avancée mise à mal par le marché carbone.

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«Ce rapport met en avant le principe d'efficacité énergétique et prône l'étiquetage énergétique. C'est une bonne chose même si l'on eut préféré voir la réflexion poussée jusqu'à la sobriété énergétique et l'étiquetage écologique. Il s'inquiète de la précarité énergétique. Quel dommage, dès lors, qu'il en fasse des instruments au service du capitalisme vert, soit favorable à la libre concurrence, réclame l'intervention d'intermédiaires financiers et vante les mérite du marché carbone.»

☛ **5 mois après la catastrophe de Fukushima, l'Europe n'a toujours pas pris de mesures en vue d'une sortie du nucléaire.** Il y a pourtant urgence. Les gouvernements de Suisse et d'Allemagne ont, eux, pris la mesure du danger en s'engageant dans la sortie du nucléaire. Le peuple italien a interdit par 95% des voix toute ouverture de centrale nucléaire sur son territoire lors du référendum d'initiative citoyenne du 13 juin dernier.
L'Europe, elle, se contente de mettre en place des tests de sécurité renforcés. Elle développe le mythe du risque zéro et continue de financer la construction de nouvelles centrales là où les plus dangereuses sont démantelées.
Aucun plan européen de sortie du nucléaire à l'horizon donc. Quant aux énergies renouvelables, les ambitions les concernant sont mineures, quand elles ne sont pas absentes.

☛ **L'indépassable marché carbone, bourse des droits à polluer, est de tous les rendez-vous** environnementaux de l'UE. Pas un texte ne passe sans qu'il faille s'avaler au passage cette merveille capitalistique.
La sobriété énergétique, nécessaire pour préserver notre écosystème, n'est pas à l'ordre du jour.
L'efficacité énergétique est comprise comme un rapport qualité-prix à la bourse du marché carbone. Les profits prévalent sur l'intérêt général, comme toujours dans cette UE.

MARS 2011. QUESTION DE JEAN-LUC MÉLENCHON À LA COMMISSION ET PLUS DIRECTEMENT À MONSIEUR OETINGER, COMMISSAIRE À L'ÉNERGIE :

«La gravité de la situation au Japon exige une totale solidarité de l'Europe mais aussi une réflexion sur l'énergie nucléaire. L'UE a misé sur l'énergie nucléaire plus toute autre région du monde. Elle est de loin la première productrice et consommatrice d'énergie nucléaire avec plus de 140 centrales sur son sol.
Enquêter sur leur sécurité est l'urgence mais il faut sortir de l'attitude de déni dans laquelle s'enferment certains de nos gouvernants qui voudraient que tout continue comme avant.
Sortir du nucléaire est un impératif. Cela demandera du temps, nous le savons. C'est pour cela que retarder les décisions serait criminel. La planification écologique que je propose est désormais une question centrale du débat pour l'avenir de l'Europe.
-Le Conseil européen va-t-il enfin protéger l'intérêt général des citoyens et des citoyennes européens et travailler à un plan de sortie du nucléaire? (…)

La réponse de Monsieur Oettinger: "On n'y peut rien, c'est les États qui décident"

«La composition du bouquet énergétique relève de la compétence nationale. La décision d'avoir ou non recours à l'énergie nucléaire doit donc être prise au niveau national.
Le 25 mars 2011, le Conseil européen est arrivé à la conclusion que la sûreté de l'ensemble des centrales nucléaires de l'UE devrait être examinée sur la base d'une évaluation exhaustive et transparente des risques et de la sûreté. La Commission et le groupe des régulateurs européens dans le domaine de la sûreté nucléaire (Ensreg) définiront le champ et les modalités de ces vérifications dans un cadre coordonné, avec la pleine participation des États membres. (...)
Le Conseil européen a chargé la Commission d'examiner, d'ici à fin 2011, le cadre législatif et réglementaire existant en matière de sûreté des installations nucléaires.»

Remarque:
«Le Commissaire se cache derrière le Conseil. La Commission a préparé les réunions du Conseil. Elle peut donc lui proposer de s'accorder sur un plan de sortie du nucléaire tout comme elle l'a fait pour les tests de sûreté nucléaire!
De plus 42,5% du budget de l'UE est dédié aux politiques de préservation et de gestion des ressources naturelles! Il sert entre autre à financer la construction de nouvelles centrales nucléaires là de vieilles centrales sont démantelées Elle continue de financer le projet ITER, gouffre financier plutôt que les énergies renouvelables. Plutôt que de financer la recherche et la construction nucléaire, l'UE devrait mettre en place d'urgence un plan de sortie et parier sur les énergies renouvelables.
Sécuriser les installations existantes c'est bien. Mais ce n'est pas assez. Il faut sortir du nucléaire. Le nucléaire sûr est un mythe et les risques, eux, sont bien réels.»

JUILLET 2010 : Le Parlement refuse la proposition de la Commission et du Conseil de permettre la commercialisation d'aliments issus d'animaux clonés mais accepte la commercialisation des aliments OGM et issus des nanotechnologies

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«Les responsables politiques ne peuvent pas accepter de risque sur la santé de nos concitoyens et de notre écosystème. Tant que l'innocuité de chaque technique de clonage et autres modifications génétiques ne sera pas prouvée, il faudra nous garantir face à tout ce qui en est issu à quelque génération que ce soit.»

NOVEMBRE 2010 : Le Parlement européen se borne à rappeler à l'Agence européenne des médicaments le rôle qui est censé être le sien et ne propose de prendre aucune mesure.

➜ INTERVENTION EN SÉANCE :
«Ce rapport consiste en un rappel de ce que devrait être l'Agence européenne des médicaments. On ne peut être contre une rédaction qui énonce des évidences comme nécessité de "mettre l'accent sur les droits et les intérêts des patients", celle d'obliger les firmes à répertorier publiquement les effets indésirables de leurs médicaments, ou encore celle de publier les informations dans toutes les langues officielles de l'UE.
On peut par contre être interloqué par le fait que de tels lieux communs doivent être rappelés 15 ans après la création de cette agence ! Le Parlement devrait dénoncer l'opacité de cette agence et déclarer haut et fort qu'il faut la réformer dans l'intérêt de tous.»

☛ **Quant à notre santé, ce n'est pas la première préoccupation de l'UE, loin, de là.** C'est criant dans le cas du nucléaire, maintenu au mépris du danger qu'il fait peser sur nous tous.
Ça l'est aussi dans **le cas des nouveaux aliments**, qu'il s'agisse d'aliments issus d'animaux clonés, d'aliments produits au moyen de nanotechnologies ou d'aliments OGM. L'UE est très permissive en la matière.

☛ Ça se voit encore dans **l'absence de remise en question de l'agence européenne des médicaments.** Cette agence est responsable du maintien sur le marché européen du Médiator. Son opacité est dénoncée partout. Elle garde jalousement les secrets commerciaux aux dépens de la santé des patients. Qui plus est, son indépendance est clairement remise en cause, notamment depuis que l'ancien directeur, Thomas Lönngren rejoignait fin 2010 le conseil d'administration de NDA Ltd, société de lobbying au service des firmes pharmaceutiques…